



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 12 janvier 2023

Date de convocation : 06 janvier 2023
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-trois, le douze janvier à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Le Pommereuil, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2023/23 portant présentation du rapport d'activités du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE) pour l'année 2021

Membres présents (59 titulaires et 2 suppléants) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (4) : BALÉDENT Matthieu à BERANGER Agnès, HISBERGUE Antoine à TRIOUX COURBET Sandrine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, THUILLEZ Martine à MATON Audrey

Membres excusés (2) : CLERC Sylvie, RICHEZ Jean-Pierre

Membres absents (7) : LOIGNON Laurent, RIQUET Alain, LAUDE Pierre, BASQUIN Etienne, HAVART Ludovic, DEFAUX Maurice, MAILLY Chantal

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Délibération 2023/23 portant présentation du rapport d'activités du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE) pour l'année 2021

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Yannick HERBET, Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin, a transmis le rapport d'activité 2020.

Ce rapport devant faire l'objet d'une communication au conseil communautaire en séance publique.

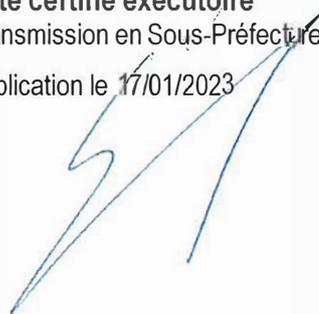
Vu la notification du rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin le 13 octobre 2022 présenté lors du Comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin le 03 octobre 2022,

Vu le rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin pour l'année 2021 annexé à la présente délibération,

L'Assemblée prend acte de la présentation du rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE) pour l'année 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité.

| Document(s) annexe(s) : Rapport d'activités 2021 du SMABE

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 17/01/2023 Publication le 17/01/2023</p> 	<p><i>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits</i> Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRESIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
--	---

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 17/01/2023

Reçu en préfecture le 17/01/2023

Publié le

SLOW

ID : 059-200030633-20230112-2023_23-DE

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

ENTRETIEN ET RESTAURATION DES COURS D'EAU LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT AGRICOLE

DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ERCLIN
ET DES COURS D'EAU NON DOMANIAUX
SITUES SUR LE TERRITOIRE DU SMABE

SMABE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ERCLIN

13 rue Berthelot - 59157 Beauvois-en-Cambrésis

Tel: 03 27 85 29 02

Fax: 03 27 85 85 25

SOMMAIRE

1. GENERALITE.....	3
2. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	4
2.1. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE	4
2.2. DESCRIPTION DU TERRITOIRE	5
2.3. MODALITES D'INTERVENTION	9
2.4. LISTE DES POSTES ENGAGES DANS L'OPERATION.....	9
3. L'APPEL A PROJET BIODIVERSITE	11
4. COMMUNICATION.....	14
4.1. Présentation aux communes.....	14
4.2. Documents de communication pour les usagers	15
5. LES INTERVENTIONS EN RIVIERE	16
5.1. Calendrier 2021	17
5.2. Suivi de l'entretien et de la restauration.....	18
5.3. Le plan de gestion.....	41
5.4 l'appel à projet plantation et renaturation du département.....	46
6. LA LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT AGRICOLE.....	50
7. REALISATION D'UNE ZONE D'EXPANSION DE CRUE.....	52

1. Généralité

Nous vous présentons le rapport d'activité d'entretien et de restauration des cours d'eau afin de visualiser les opérations réalisées au cours des différentes saisons et les moyens mis en œuvre.

NOM :

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin : **SMABE**

Intitulé du projet :

Rapport d'activité sur l'Entretien courant et la Restauration des cours d'eau du territoire du SMABE de l'année 2020.

Nature de l'opération

Travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau : **Erclin, Torrent d'Esnes, Riot de la Ville, Riot de Fontaines.**

Linéaire de berge concerné par le projet

145 km

Réalisation

L'intégralité des travaux d'entretien est réalisée en régie par l'équipe du SMABE. Celle-ci est composée d'un technicien de rivière, d'un adjoint technique et d'un contrat à durée déterminée.

Enjeux

Les enjeux de l'entretien sont:

- l'atteinte du Bon Etat Ecologique des masses d'eaux,
- la lutte contre les inondations,
- la préservation de la biodiversité,
- la lutte contre les espèces invasives.

Les masses d'eaux concernées sont :

Les 4 cours d'eau et leurs affluents ont un état écologique bon (Torrent d'Esnes) à mauvais (Erclin). Les polluants retrouvés dans les masses d'eau impactent leur qualité générale. L'objectif d'atteinte du Bon Etat Ecologique de l'Erclin est fixé à 2027.

2. Identification de la structure

2.1. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Nom	Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE)
Représentant de la structure :	M. Yannick HERBET - Président
Adresse	13 rue Berthelot
Code postal - Ville	59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS
N° SIREN / SIRET	
Téléphone	03 27 85 29 02
Fax	03 27 85 85 25

Nom du responsable administratif	M. François HALLIEZ
Qualité	Secrétaire administratif
Téléphone	03 27 85 29 02
Fax	03 27 85 85 25

Le Syndicat est administré par un comité syndical composé des représentants des communes sous la Présidence de M.Yannick HERBET. Le Bureau Syndical est composé des 3 vice-présidents.

Le Syndicat a pour personnel technique :

MOIRET Maxime	Technicien de rivière et de bassin versant (temps plein)
VARLAND Quentin	Agent de rivière (temps plein)
SWIETLICKI Pascal	Agent de rivière (temps plein)
CLEMENT François	Agent de rivière (temps plein)

Le SMABE (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin) existe officiellement depuis le 1^{er} Janvier 2010 date à laquelle il a succédé au SIABE suite à la modification du périmètre d'intervention et des statuts de ce dernier. L'arrêté préfectoral du 20 Février 2012 a fixé la composition du SMABE (Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, communes d'Iwuy, Naves et Rieux en Cis) et de son comité syndical.

Le SMABE a pour missions :

- l'amélioration du fonctionnement du réseau hydraulique,
- la restauration écologique des cours d'eau et de leurs affluents,
- l'entretien des milieux aquatiques et des zones humides,
- la lutte contre les espèces invasives,
- la lutte contre l'érosion des sols,
- l'entretien des aménagements d'hydraulique douce.

2.2. CARTE DU TERRITOIRE

Les collectivités adhérentes au SMABE sont présentées page suivante :

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin
Rapport d'activités rivière 2021

Envoyé en préfecture le 17/01/2023

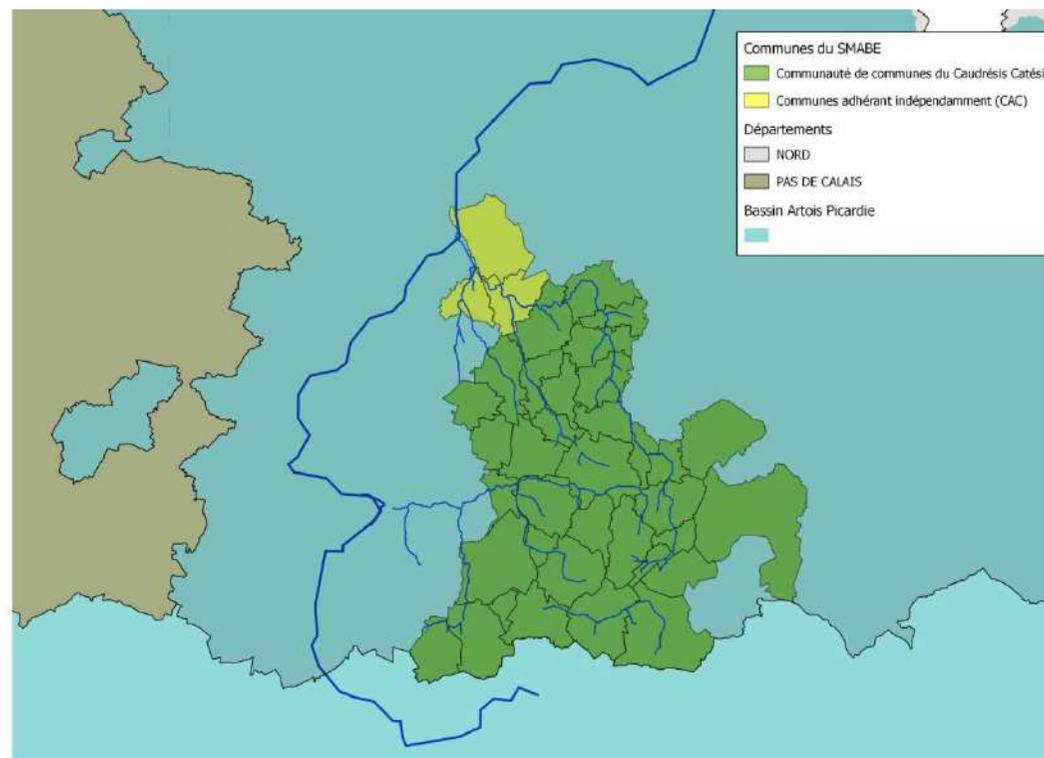
Reçu en préfecture le 17/01/2023

Publié le

SLOW

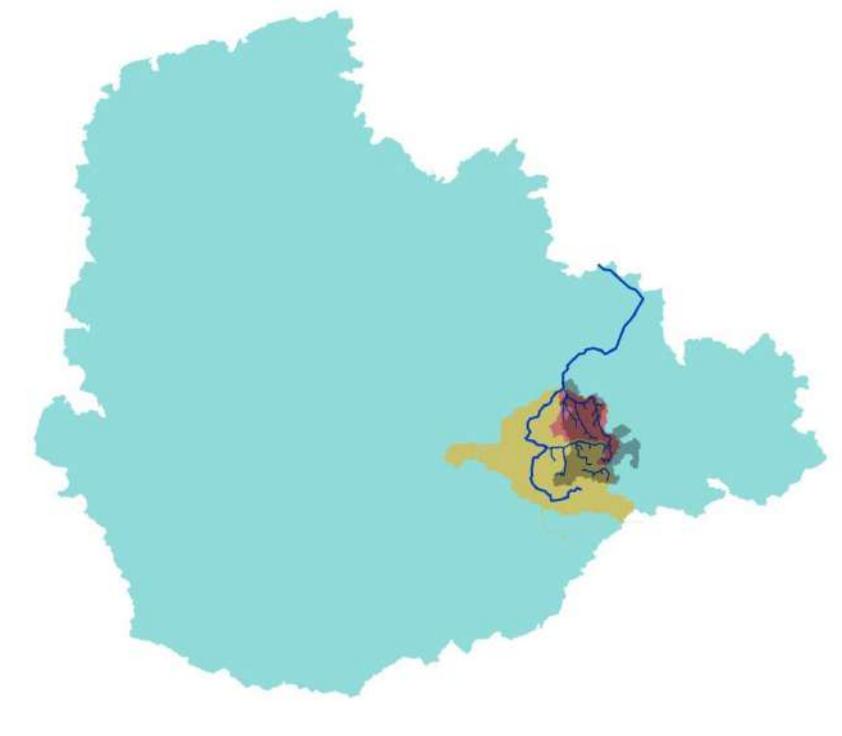
ID : 059-200030633-20230112-2023_23-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS CATESIS	COMMUNES ADHERANT INDEPENDAMMENT
AVESNES LEZ AUBERT	IWUY
BEAUMONT EN CAMBRESIS	NAVES
BEAUVOIS EN CAMBRESIS	RIEUX-EN-CAMBRESIS
BERTRY	
BETHENCOURT	
BEVILLERS	
BOUSSIERES EN CAMBRESIS	
BUSIGNY	
CARNIERES	
CATTENIERES	
CAUDRY	
CAULLERY	
CLARY	
DEHERIES	
ELINCOURT	
ESTOURMEL	
FONTAINE AU PIRE	
HAUCOURT EN CAMBRESIS	
HONNECHY	
INCHY	
LIGNY EN CAMBRESIS	
MALINCOURT	
MARETZ	
MAUROIS	
MONTIGNY EN CAMBRESIS	
QUIEVY	
REUMONT	
SAINT AUBERT	
SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI	
SAINT VAAST EN CAMBRESIS	
TROISVILLES	
VILLERS OUTREAUX	
WALINCOURT SELVIGNY	



Les masses d'eaux concernées sont :

L'Erclin, le Torrent d'Esnes et le Riot de la Ville sont des cours d'eau situés dans le Cambrésis. Seules les communes de Marez et de Busigny sont concernées par le Riot de la Ville qui s'écoule ensuite dans l'Aisne. L'Erclin et le Torrent d'Esnes vont quant à eux se jeter dans l'Escaut.



- En rouge, le bassin de l'Erclin.
- En jaune, le bassin du canal de Saint-Quentin (Lesdins) à l'Escaut canalisé (aval d'Iwuy).
- En gris, le territoire du SMABE.
- En bleu, le bassin Artois Picardie.

Cours d'eau relevant de la compétence du SMABE

Nom du bassin versant	Cours d'eau des sous-bassin versant	Linéaire	Affluent	Linéaire	
Bassin de l'Erclin	Erclin rivière	44,7 km		77,4 km	
	Riot du Pont à Vaques	13 km			
	Petit Erclin	19,7 km			
Bassin du Torrent d'Esnes	Torrent d'Esnes (Warnelle)	19,5 km	Riot des Quarante	3 km	52,3 km
			Ruisseau d'Iris	11 km	
			Ruisseau de Sargenon	15 km	
			Riot Chantrain	3,8 km	
Bassin du Riot de la Ville	Riot de la Ville (partie amont)	11,6 km	Affluent	3,4 km	15 km

2.3. MODALITES D'INTERVENTION

Le SMABE intervient sur son territoire de manière à coordonner les actions des porteurs de projets en matière d'hydraulique. Le SMABE intervient en entretien de cours d'eau sur du foncier public (communal, communautaire) mais aussi chez des privés pour pallier à leur manque d'entretien et aux aménagements demandant une technique spécifique (génie écologique, entretien spécialisé...).

Le SMABE agit en cohérence avec les politiques du territoire et les textes règlementaires européens et nationaux (Loi sur l'Eau, Code de l'Environnement, SDAGE, Trame verte et Bleue...).

Les interventions sont réalisées par l'équipe présentée précédemment et les déplacements sur site sont faits grâce au véhicule utilitaire du SMABE et au camion appartenant au Syndicat. L'équipe est équipée du matériel nécessaire aux interventions (élagueuses, tronçonneuses, débroussailleuses, scies, sécateurs, équipements individuels...). Le chef d'équipe assure la coordination et la cohérence des actions, validées techniquement et politiquement par le Comité Syndical.

2.4. LISTE DES POSTES ENGAGES DANS L'OPERATION

4 postes sont engagés dans l'opération :

NOMS	ETP	MISSIONS
Maxime MOIRET	1 ETP	<p><u>Terrain</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance du cours d'eau • Planification et réalisation des travaux • Encadrement de l'équipe • Suivi des travaux • Contacts avec les mairies et les partenaires • Echanges avec les riverains <p><u>Volet administratif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Courriers (information, sensibilisation,...) • Rapports (techniques, activités, cartes, demandes de subvention) • Diaporamas <p><u>Animation érosion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de terrain • Animation agricole en lien rapproché avec les divers partenaires (AEAP, chambre d'agriculture, département, commune etc...) diagnostic de bassin versant, suivi des études • Suivi des ouvrages et leur entretien <p>Participation aux documents d'urbanisme</p>

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Orb
Rapport d'activités rivière 2021

Envoyé en préfecture le 17/01/2023

Reçu en préfecture le 17/01/2023

Publié le

 SLOW

ID : 059-200030633-20230112-2023_23-DE

Pascal SWIETLICKI	1 ETP	<u>Terrain</u> <ul style="list-style-type: none">• entretien et gestion des cours d'eau• entretien des ouvrages d'hydraulique douce• gestion du matériel
François CLEMENT	1 ETP	<u>Terrain</u> <ul style="list-style-type: none">• entretien et gestion des cours d'eau• entretien des ouvrages d'hydraulique douce• gestion du matériel
Quentin VARLAND	1 ETP	<u>Terrain</u> <ul style="list-style-type: none">• entretien et gestion des cours d'eau• entretien des ouvrages d'hydraulique douce• gestion du matériel

3. L'APPEL A PROJET BIODIVERSITE

Un suivi régulier des aménagements réalisés ces dernières années demandent un suivi et un entretien permanent afin de favoriser un bon développement. En effet, l'appel à projet biodiversité porté par l'Agence de l'Eau a permis de réaliser des plantations le long des riots sur le foncier public.



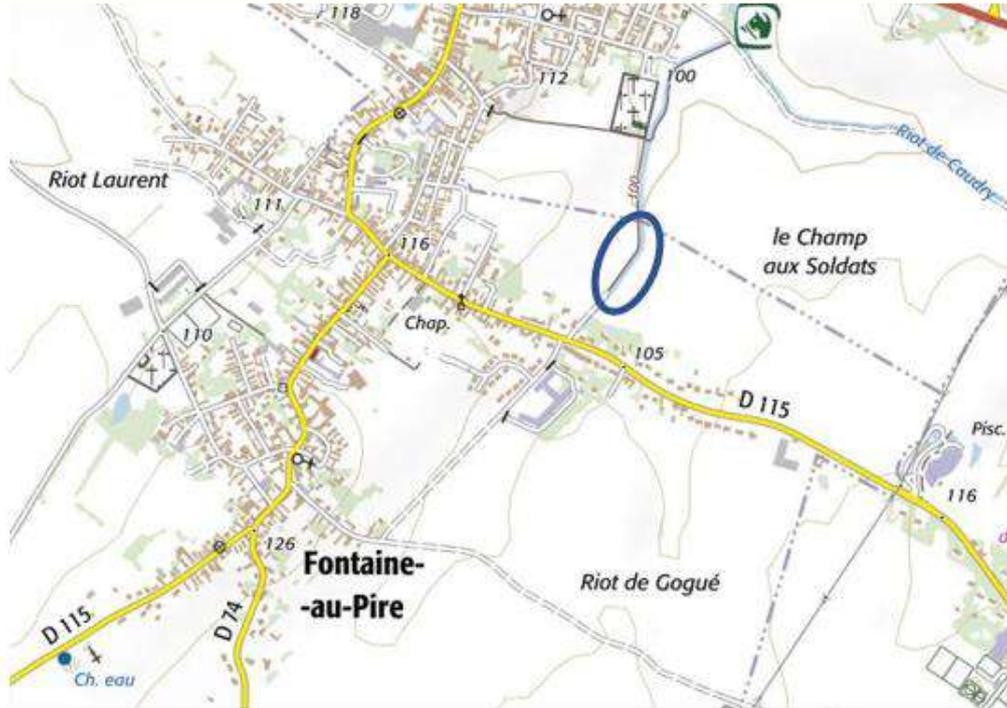
Dans le cadre de l'appel à projet biodiversité porté par l'Agence de l'Eau en 2019, **1715 mètres** ont été plantés. Les communes de **Busigny, Caudry, Fontaine au pire, Saint Aubert** ont contribué à cet enrichissement.



LES TRONCONS CONCERNÉS

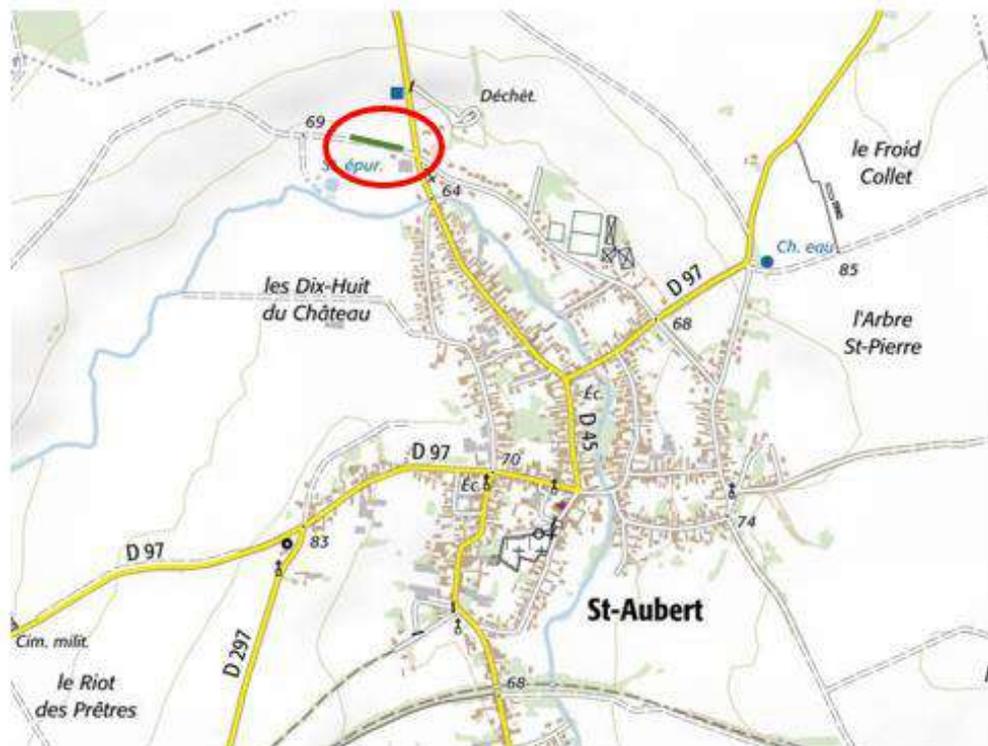
FONTAINE AU PIRE

LOCALISATION



SAINT AUBERT

LOCALISATION



4. COMMUNICATION

La communication est la clé de la réussite de tout projet. Que ce soit pour sa réalisation mais surtout pour sa pérennisation. Cette communication a lieu chaque jour sur le terrain avec les usagers et à chaque comité syndical.

4.1. Présentations aux communes

L'équipe technique du SMABE communique sur ses projets à l'occasion de chaque comité syndical mais aussi sur le terrain lors de visite de site.



Les missions du SMABE sont représentées à chaque déplacement dans les communes.

4.2. Documents de communication pour les usagers

Des flyers et plaquettes ont été rédigés à l'attention des communes (élus, riverains) et des techniciens du territoire.

LES PARTENAIRES

Nord
Le Département

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORD-PAS DE CALAIS

AZC
Association des Amateurs de Zones Coudréennes-Cotésis

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS PICARDIE

Document conçu par Loïc DELVILLE stagiaire en BTS GEMEAU
Merci à Maxime LUTICK pour son aide technique
Photo d'un tressage végétalisé

SMABE

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Esclin
13, rue Berthelet 59157 Beauvois en Cambrésis
☎ 03.27.85.29.02 - 📠 03.27.85.85.25

3 communes de la CAC

32 communes de la ca2e

3 cours d'eau = 145 km

Esclin
Torrent d'Esney
Riot de la Ville

1 : Aménager un bassin ou fraction hydrographique, notamment des dispositifs de stockage dans les lacs réservoirs

2 : l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès.

Les missions de la GEMAPI : la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

5 : la défense contre les inondations et contre la mer. Cette mission comprend la création, la gestion, la régulation d'ouvrages de protection contre les inondations et contre la mer.

8 : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que les formations boisées riveraines.

La GEMAPI ne se substitue pas aux droits et devoirs du propriétaire riverain et ne désengage pas le Maire en matière de pouvoir de police.

TERRITOIRE ET GEMAPI

LES INTERVENTIONS DE L'EQUIPE DU SMABE DANS UN INTERET COLLECTIF

- Entretien des berges
- Lutte contre les plantes invasives
- Extraction d'embâcles
- Travaux de curage (travaux pour leur confort)
- Épandage des branches mortes en respectant les réglementations
- Installation d'écovallées
- Dépollution aux abords des ponts et des vaucluses pour améliorer l'accès, les points de conflits ainsi que la copie de site.

Les interventions sont menées après une surveillance du réseau. Elles sont réalisées lorsqu'un besoin effectif d'entretien en ressort.
Les cours d'eau présentent naturellement un équilibre hydraulique et écologique. Dans ce cas l'entretien n'est pas systématique et il doit être raisonné.

L'EXTRACTION DES EMBÂCLES

L'extraction d'embâcles est prioritaire afin de lutter contre les inondations. Il est d'autant plus indispensable d'intervenir lorsque ce dernier se trouve en aval des habitations.

ZEC de Rieux 7500 m3 stockés

ZEC de Beauvois 6500 m3 stockés

Cours d'eau

LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

L'entretien des cours d'eau limite le déséquilibre hydraulique, mais ne peut prétendre à empêcher les inondations. Naturellement les cours d'eau débordent. Ce débordement est indispensable dans l'épanchement des crues, l'épuration des eaux... Néanmoins ce débordement doit se procurer hors des zones habitées.

Pour y remédier des ZEC (zones d'expansion de crues) sont créées afin de favoriser le débordement sur un site donné.

5. LES INTERVENTIONS EN RIVIERE

Le SMABE pilote l'entretien et la restauration des cours d'eau. Avec son expérience, le SMABE possède un programme d'entretien régulier, adapté aux saisons, aux sites et aux objectifs d'état écologique à atteindre.

L'entretien courant des cours d'eau a ainsi pour objectifs de :

- Surveiller l'état général du réseau hydrographique,
- Prévenir la formation des embâcles susceptibles de provoquer des inondations,
- Entretien du lit et des berges de manière écologique pour un maintien des accès et de l'écoulement,
- Entretien de la végétation des berges (ripisylve)
- Communiquer et sensibiliser les riverains et les usagers de la rivière.

Le SMABE peut aussi être amené à intervenir localement à la place des riverains pour des opérations ponctuelles de restauration, les riverains n'entretenant pas suffisamment ou de manière inadaptée les berges ou le lit des cours d'eau. Le SMABE intervient aussi en domaine public dans le cadre d'aménagements de petite ampleur mais permettant de restaurer l'écoulement des eaux, la stabilité des berges et/ou la fonctionnalité paysagère d'un milieu.

Néanmoins, le SMABE n'a pas vocation à se substituer aux riverains qui ont des droits et des devoirs (art L215-14 du code de l'environnement). **Le SMABE intervient dans un intérêt commun.**

L'entretien courant des cours d'eau est accompagné d'actions de restaurations afin de :

- Lutter contre les espèces invasives,
- Mettre en place des protections de berge,
- Mettre en place des aménagements pour diversifier le cours d'eau,
- Végétaliser les berges,
- Restaurer la ripisylve.

C'est pourquoi un plan de gestion des cours d'eau est en cours d'instruction afin d'obtenir l'intérêt général de la mission.

5.1. Calendrier 2021

		Hiver	Printemps	Eté	Automne	Hiver
Entretien	Surveillance de l'état général du réseau hydrographique	<----->				
	Prévention de la formation d'embâcles susceptibles de provoquer des inondations	<----->				
	Communication et sensibilisation des riverains et usagers de la rivière	<----->				
	Entretien écologique du lit et des berges		<-----Débroussaillage sélectif----->		<-----Fauche tardive----->	
		<----->				
	Entretien léger de la végétation des berges (ripisylve)	<Taille des ligneux, élagage et recépage des sujets problématiques->			Taille des ligneux, élagage et recépage des sujets problématiques pour le milieu aquatique et les ouvrages d'art	
Restauration		<-----Taille des têtards----->		<-----Taille des têtards----->		
	Campagnes de lutte contre les invasives	<-----Lutte ponctuelle----->	<-----Campagnes de lutte contre les invasives----->		<-----Lutte ponctuelle----->	
	Protection en génie écologique	<-----Génie écologique----->		<-----Génie écologique----->		
	Végétalisation des berges	<-----Végétalisation des berges----->		<-----Végétalisation des berges----->		
	<-----Plantation (ripisylve)----->		<-----Plantation (ripisylve)----->			

5.2. Suivi de l'entretien et de la restauration

EXTRACTIONS D'ARBRES TOMBES ET DE BRANCHES CASSEES

- **Préservation des berges**
- **Lutte contre les inondations**

L'entretien de la ripisylve consiste aussi en l'extraction des arbres tombés lors d'évènements climatiques ou cédant sous leur poids. Les conséquences sur le risque inondation peuvent être sévères si rien n'est fait rapidement, la sédimentation excessive est à craindre avec la dégradation du milieu. Les essences rencontrées sont les peupliers, les saules et quelques autres essences (sureaux...). Les chablis sont gérés de manière à conserver la souche si possible. Les troncs sont débités pour laisser le bois sur place, les branches et branchages sont exportés.

BOUSSIERES

ERCLIN

EXTRACTION D'UN TRONC



Le savoir-faire du personnel permet une grande réactivité.



BOUSSIERES

RIOT DU PONT A VAQUES

EXTRACTION D'ARBRES TOMBES



La nécessité de faire appel à des entreprises est parfois indispensable au vu de l'ampleur de la tâche. Cela permet une réactivité indéniable et préserver le bon écoulement des eaux.

AVESNES LES AUBERT

ERCLIN

DEBITAGE D'UN CHABLIS



19 s

L'aide technique des riverains est parfois nécessaire.

BOUSSIERES

RIOT DU PONT A VAQUES



EXTRACTION D'ARBRES TOMBES



BOUSSIERES

RIOT DU PONT A VAQUES

AVANT



EXTRACTION D'ARBRES TOMBES

APRES



E X T R A C T I O N D ' A R B R E S

ENTRETIEN ET RESTAURATION DE LA RIPISYLVE EN MILIEU RURAL ET AGRICOLE

- Préservation des berges
- Restauration de l'écoulement
- Amélioration du milieu aquatique
- Biodiversité

L'entretien régulier de la ripisylve doit se faire en respectant sa diversité, sa structure et les essences qui la composent. **L'entretien est donc adapté** et doit se faire léger sur les arbres ne présentant pas de risques vis-à-vis de la sécurité des personnes ou des inondations. L'entretien est plus marqué lorsqu'il s'agit de rétablir l'écoulement des riots, de diversifier le milieu ou de faire des puits de lumière pour permettre un meilleur fonctionnement du milieu.

BEAUMONT	
ERCLIN	TAILLE D'ENTRETIEN

Face à la faible largeur des riots, la ronce peut s'avérer envahissante. Il est donc nécessaire de restreindre son développement.

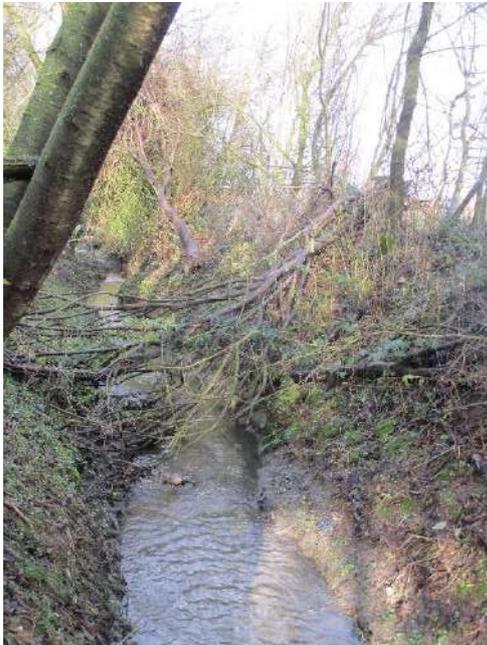
AVANT



APRES



BERTRY
SUPPRESSION D'UN ARBRE COUCHE **RETABLISSEMENT DE L'ÉCOULEMENT**



AVANT



APRES

SELVIGNY

RATTRAPAGE D'ENTRETIEN

RETABLISSEMENT DE L'ÉCOULEMENT



Après la crue, la surveillance réseau permet de contrôler les sites stratégiques où le risque de débordement est avéré. Les ponts sont des ouvrages importants à surveiller afin d'éviter les dommages issus de la montée des eaux. Il s'agit par cette occasion de garantir la sécurité des biens et des personnes.





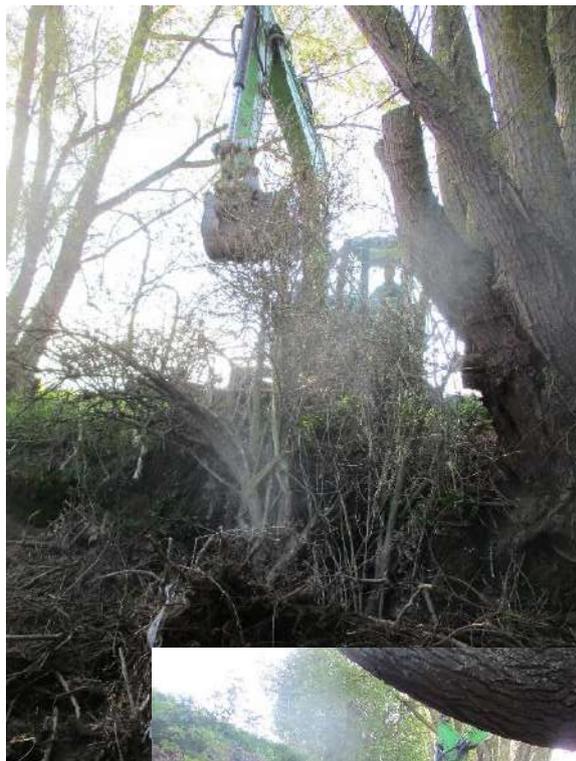
MALINCOURT
RIOT DE SARGRENON

RATTRAPAGE D'ENTRETIEN



Le rattrapage d'entretien consiste à entretenir un tronçon de cours d'eau ou de fossé qui n'a pas été entretenu de longue date. Cette situation montre à quel point l'entretien courant mené par le SMABE est indispensable pour ne pas se retrouver dans cette situation. Il permet de maintenir le bon état de fonctionnement du fossé. Cet entretien évite des travaux plus conséquents.





L'utilisation d'engin est parfois nécessaire lorsque la charge de travail dépasse les capacités humaines.





TAILLE DES SAULES TETARDS

- **Préservation des berges**
- **Biodiversité**
- **Patrimoine et cadre de vie**

Les Saules têtards sont des essences adaptées aux milieux humides et ont de **multiples intérêts** pour les cours d'eau, la biodiversité et le paysage. Leur entretien permet de les pérenniser sur le territoire et d'assurer leur développement adapté à un milieu rivulaire. Leur entretien consiste à une **coupe** des branches tous les **7 à 8 ans** environ. Les branches peuvent être récupérées en bois de chauffe pour le propriétaire mais aussi pour réaliser des pieux et des fagots pour les ouvrages en hydrauliques douces.

La conservation de ces arbres fait partie prenante de nos priorités.



Malgré la taille d'entretien menée sur les saules têtards, le temps a parfois raison de certains sujets. Cependant, leur conservation est de mise.



Conservation du patrimoine naturel et culturel

Préservation du paysage

Production de bois de chauffe

Habitat pour la faune cavernicole et xylophage

Maintien des berges





SURVEILLANCE APRES LA CRUE

- **Surveillance générale du cours d'eau**
- **Planification des travaux**

La gestion de la végétation du lit des cours d'eau permet de lutter contre les inondations et d'améliorer le bon écoulement. Néanmoins malgré un entretien régulier, lors d'une montée des eaux conséquente les sites susceptibles d'engendrer des problèmes sont surveillés. Bien souvent, il s'agit d'un rétrécissement du cours d'eau qui favorise la formation d'embâcles.

Par ailleurs, l'érosion des berges et le ruissellement agricole favorisent la sédimentation dans les zones d'expansions de crues. C'est pourquoi, une extraction de ces sédiments est nécessaire à échéance régulière.

RIEUX EN CIS	
ZONE D'EXPANSION DE CRUE	SURVEILLANCE RESEAU
Les précipitations soutenues sont régulières, le dépôt de sédiment nécessite une extraction de ces derniers N+1	



BERTRY	
BASSIN D'EXPANSION	



RIEUX EN CIS

RIOT DU PONT A VAQUES

EXTRACTION D'UN EMBACLE

La surveillance du réseau permet de lutter efficacement contre les inondations.

Avec un régime torrentiel le Riot du Pont à Vaque demande une surveillance accrue suite aux éléments qu'il charrie. Afin de préserver les berges la réalisation de techniques végétales s'avèrent efficaces.



CAUDRY

RIOT DU TORRENT D'ESNES

ENTRETIEN D'UN TRESSAGE



Les techniques végétales ont vocations à reprendre et demandent

BUSIGNY

RIOT DE LA VILLE

ENTRETIEN D'UN TRESSAGE



BEAUVOIS EN CIS

RIOT DU PONT A VAQUES

EXTRACTION D'UN EMBACLE



BOUSSIERES
RIOT DU PONT A VAQUES

EXTRACTION D'UN EMBACLE



ENTRETIEN PAYSAGER

- Favoriser le bon écoulement
- Permettre l'installation d'hélophytes
- Lutte contre les inondations

L'entretien paysager est adapté en zone urbanisée et aux abords des ponts. Il consiste à un passage plus régulier dans les communes pour faucher, débroussailler et élaguer la végétation pour un écoulement optimal mais aussi aménager les sites pour impacter visuellement. Ces interventions se réalisent toujours dans le respect de l'écosystème en sensibilisant les riverains.

RIEUX EN CIS

ERCLIN

DEBROUSSAILLAGE SELECTIF



SAINT VAAST

ERCLIN

DEBROUSSAILLAGE SELECTIF



TROISVILLES

ERCLIN

DEBROUSSAILLAGE SELECTIF



Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin
Rapport d'activités rivière 2021

TOUT LE TERRITOIRE DU SMABE

AU PRINTEMPS ET A CHAQUE INTERVENTION

ERCLIN

T. D'ESNES

RIOT DE LA VILLE

RAMASSAGE DES DECHETS

Le ramassage des déchets sur tout le linéaire pendant la période printanière et lors de chaque intervention est un travail fastidieux qui est l'une de nos priorités.



FAUCHE TARDIVE

- Améliorer l'écoulement des eaux
- Améliorer la migration des sédiments
- Limiter le développement des ronces dans le lit mineur

Avesnes les Aubert

Cette photo représente l'Erclin comme nous devrions le trouver dans une majeure partie de son linéaire. Un lit mineur étroit et des pentes douces permettant le débordement du cours d'eau pour un meilleur écrêtement de la crue. La fauche tardive permet de contrôler le développement de la végétation et favoriser la migration des sédiments.



Soit un linéaire total de 5 KM



Le fond du lit a été débroussaillé mais les abords ont été préservés afin de conserver une zone refuge.

LUTTE CONTRE LES ESPECES INVASIVES

- Biodiversité du milieu
- Préservation des berges

Le piégeage des rats musqués permet de préserver les berges des terriers et limiter le risque d'effondrement voire de destruction d'ouvrages. Les fauches de Renouée du Japon et l'arrachage de la Balsamine de l'Himalaya permettent d'éviter la contamination des berges et de préserver la biodiversité locale sans concurrencer les autres espèces.



Débroussaillage régulier des massifs de Renouée avec plantations de noisetiers. Cette essence pousse rapidement afin de concurrencer dès que possible la Renouée du Japon

Pas de nouveaux massifs de Renouées du Japon ont été répertoriés sur le linéaire.

Les sites présents sont régulièrement fauchés afin de tendre vers l'épuisement. Des arbustes sont plantés en périphérie pour concurrencer les massifs. La maîtrise de leur développement est atteinte.

5.3 LE PLAN DE GESTION

LE PLAN DE GESTION

Le SMABE assure actuellement le portage d'un plan de gestion décennal sur l'ensemble des cours d'eau de la compétence SMABE. Ce plan de gestion établi à l'échelle du territoire du SMABE vise à améliorer les conditions d'écoulement des cours d'eau, les conditions de transport sédimentaire et à gérer la végétation rivulaire dans un objectif d'atteinte du bon état écologique des masses eaux. Ce plan de gestion permettra d'obtenir la Déclaration d'Intérêt Général. Il est actuellement complété par une étude faunistique et floristique pour connaître davantage ce milieu spécifique et adapter les travaux en fonction de la richesse du milieu.

Ce projet et les opérations d'entretien sont menés en cohérence avec les autres études du SMABE et les projets d'aménagement de bassin versant pour lutter contre l'érosion des sols et les ruissellements (démarche de concertation par sous-bassin versant pour la mise en œuvre d'aménagement d'hydraulique douce voire d'ouvrages de rétention). Des projets de Zones d'Expansion de Crues, d'aménagements hydrauliques, etc. viendront améliorer le fonctionnement global des bassins versants.

Le SMABE pilote donc ces projets et les réunions les concernant.

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin

Rapport d'activités rivière 2021

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE) a souhaité élaborer un plan de gestion pluriannuel des cours d'eau sur son territoire de compétence afin d'atteindre le « bon état écologique des masses d'eau ».

Ce plan de gestion établi sur 10 ans par le bureau d'études VALETUDES a permis de déterminer les aménagements et travaux nécessaires à prendre en compte dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG).

Pour certains de ces travaux, il a été mis en évidence la nécessité de réaliser un dossier réglementaire Loi sur l'Eau.

Etat initial :

Le secteur d'étude porte sur les 3 principaux cours d'eau (et leurs affluents respectifs) suivants :

- Erclin
- Torrent d'Esnes
- Riot de la ville

Situés dans le département du Nord, ces 3 bassins versants représentent un ensemble de réseau de cours d'eau d'environ 145 km.

Lors du diagnostic, de nombreux dysfonctionnements ont été recensés notamment :

- La construction d'obstacles à la libre circulation piscicole et sédimentaire (ponts sous dimensionnés, ouvrages créant des chutes et autres ouvrages);
- La destruction des habitats (colmatage, érosion, anthropisation, ...);

Le projet vise à :

- Diversifier les habitats par :
- Mise en place de banquettes d'hélophytes ;
- La création de lit ;
- Maintenir la stabilité des berges ;
- Mise en place de protections de berges ;
- Suppression de protections de berges ;
- Retalutage

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin

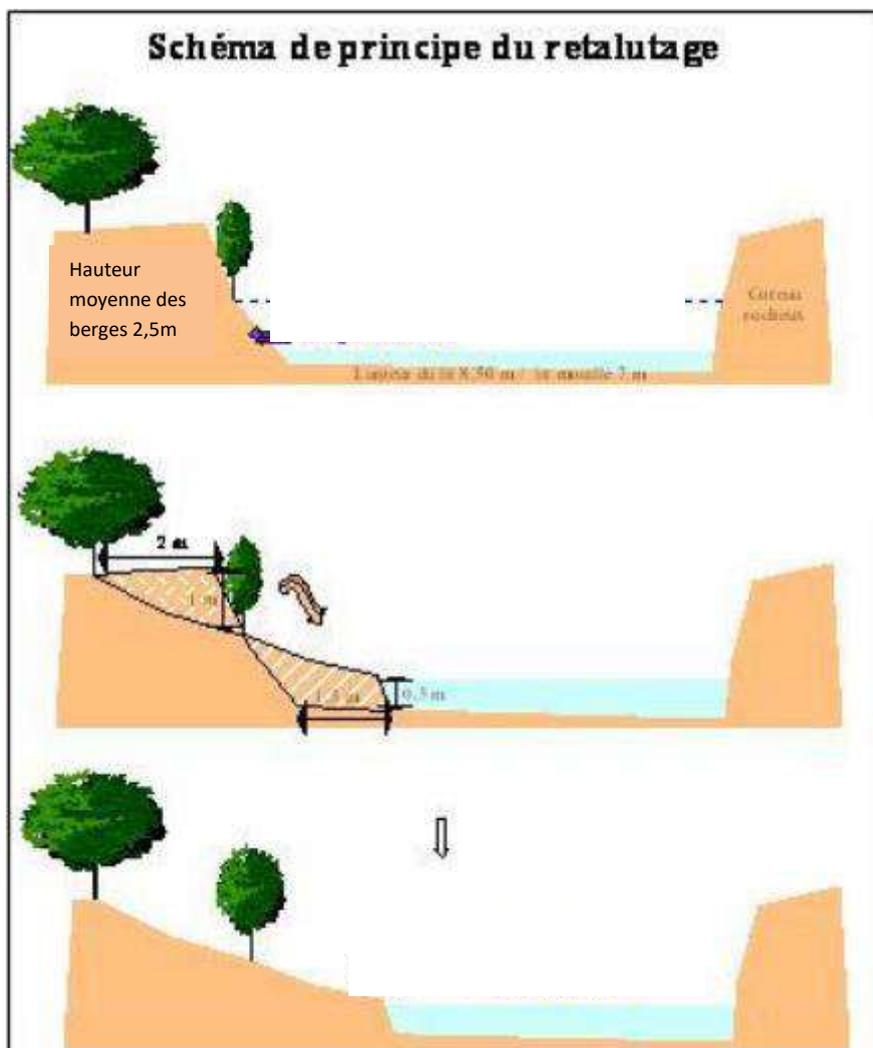
Rapport d'activités rivière 2021

Ce plan de gestion est composé d'un atlas cartographique définissant dans sa globalité les travaux à mener.

Afin de compléter ce document les services de l'Etat ont souhaité la réalisation d'un diagnostic écologique de l'ensemble du réseau. Cette étude réalisée va permettre l'obtention de la validation du dossier loi l'eau et du caractère d'intérêt public.

Ce diagnostic riche en information, permet de mieux connaître notre patrimoine naturel et de le prendre en considération lors de la phase travaux. En effet, tous travaux menés sur le cours d'eau ont un impact sur ce dernier.

QUELQUES EXEMPLES D'AMENAGEMENTS DU PDG
LE RETALUTAGE



LES TECHNIQUES VEGETALES DE REFECTION DE BERGE

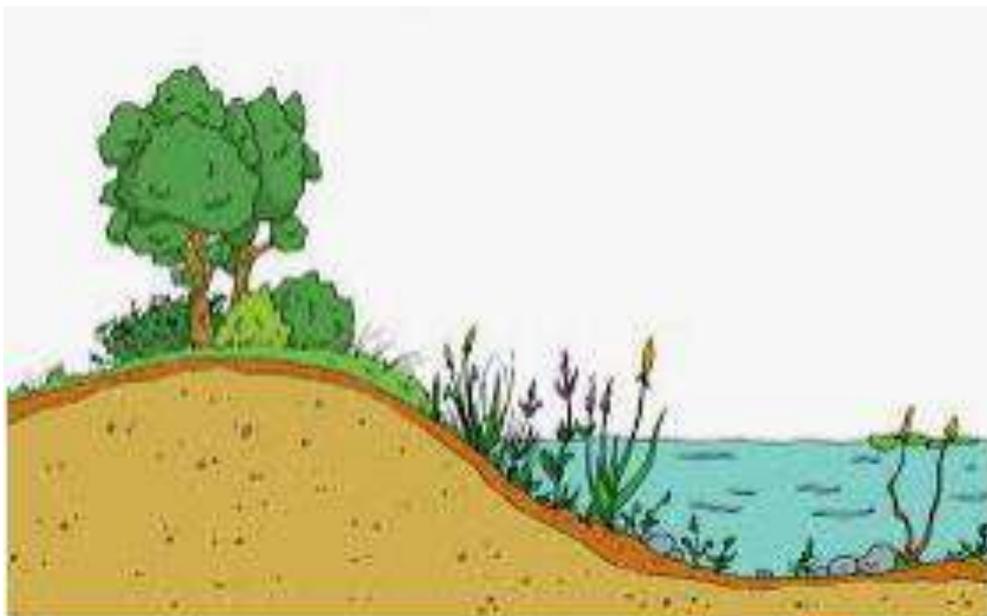
Les techniques végétales de réfection de berge permettent de consolider une berge dégradée. La technique est facile à mettre en œuvre malgré un savoir faire nécessaire. Ces techniques permettent de diversifier le milieu en minimisant les coûts.



Exemple d'une technique végétale la fascine

LA CREATION DE RIPISYLVE

Les berges dépourvues de végétation arborée s'effondrent plus facilement du fait de l'absence de système racinaire en profondeur. La plantation d'essences locales permet de compenser ce manque.



Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin

Rapport d'activités rivière 2021

L'implantation d'une ripisylve est techniquement assez simple. Il s'agit de connaître la station et les essences adaptées pour entreprendre des plantations.

La principale difficulté est la maîtrise foncière qui est majoritairement privée. C'est pour cela que le plan de gestion a été rédigé afin de prétendre au caractère général de l'aménagement du cours d'eau et obtenir la Déclaration d'Intérêt Général nécessaire à l'utilisation de fond public sur des propriétés privées.

ABATTAGE DE PEUPLIERS



Les peupliers en bordure de cours d'eau ont tendance à verser. En effet, leur enracinement traçant les rend instables. En plus de représenter un risque ils déstructurent la berge en tombant. C'est pourquoi, le plan de gestion suggère de remplacer cette essence inadaptée par des essences

AVESNES LES AUBERT	
Erclin	Chablis



5.4. L'APPEL A PROJET PLANTATION ET RENATURATION DU DEPARTEMENT DU NORD



Face à l'urgence climatique et la dégradation de la biodiversité, le Département du Nord entend prendre sa part dans la transition écologique en portant un projet de société qui transformera les territoires et les modes de vie et rassemblera les nordistes. En application de ces grands principes et dans le cadre de sa nouvelle politique « Nord Durable » le Département du Nord met à disposition des porteurs de projet un nouveau dispositif d'aide technique et financière appelé « Plantation et Renaturation ».

Ce dispositif permet la plantation le long des cours d'eau, et au sein du bassin versant agricole tant que les parcelles concernées font partie d'une exploitation agricole.

Cet appel à projet a été lancé à l'automne 2020 et quelques projets ont déjà été lancés sur diverses communes. La phase travaux est prévue à l'hiver 2020-2021.

LES PROJETS

TRONCON 1

ST AUBERT

Erclin

PLANTATION D'UNE RIPISYLVE



ZOOM SUR LES PARCELLES CONCERNÉES



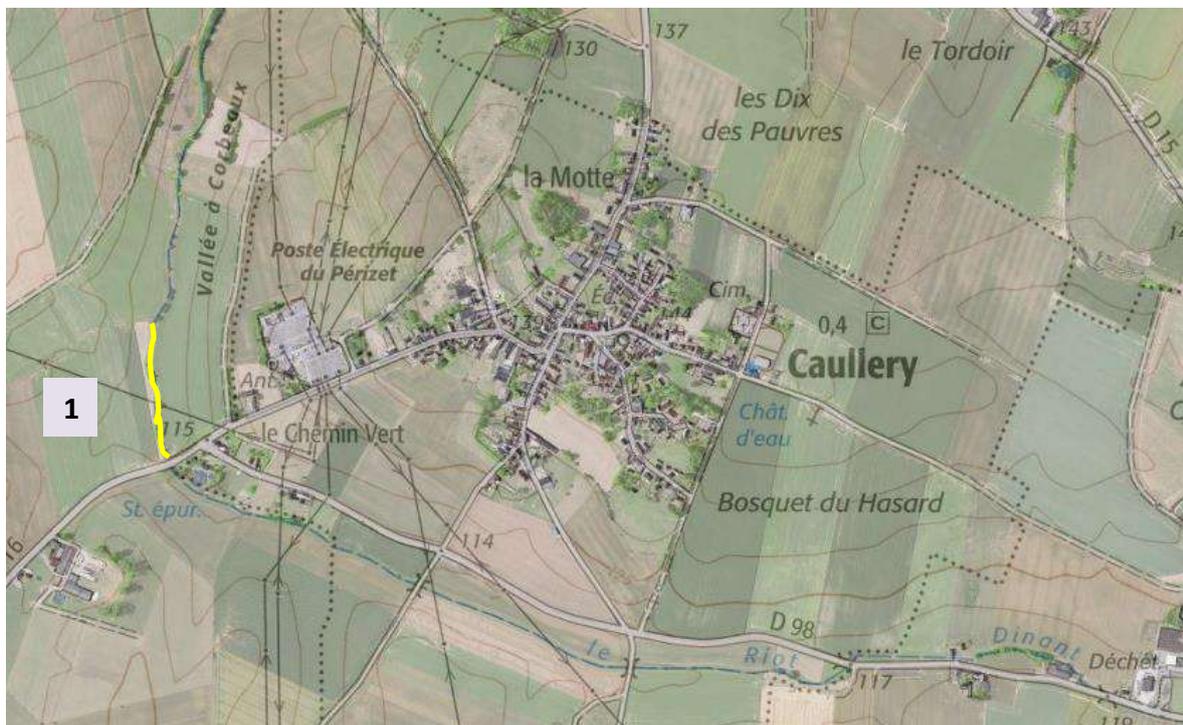
Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin

Rapport d'activités rivière 2021

TRONCON 2

LOCALISATION

SELVIGNY	Torrent d'Esnes
PLANTATION DE RIPISYLVE	



ZOOM SUR LES PARCELLES



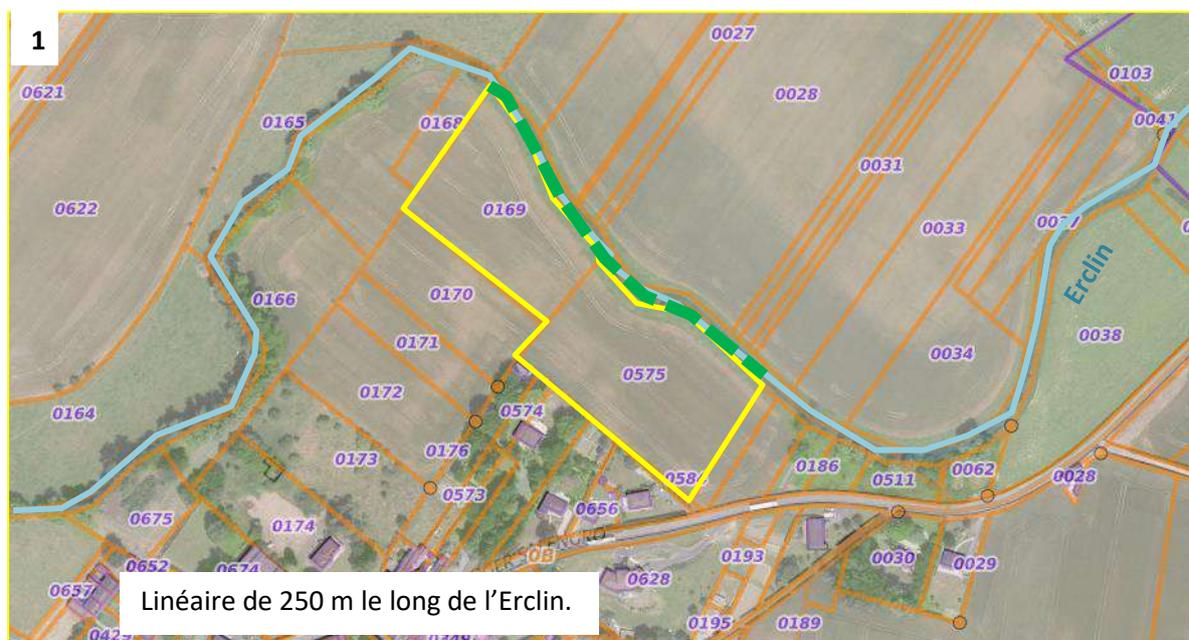
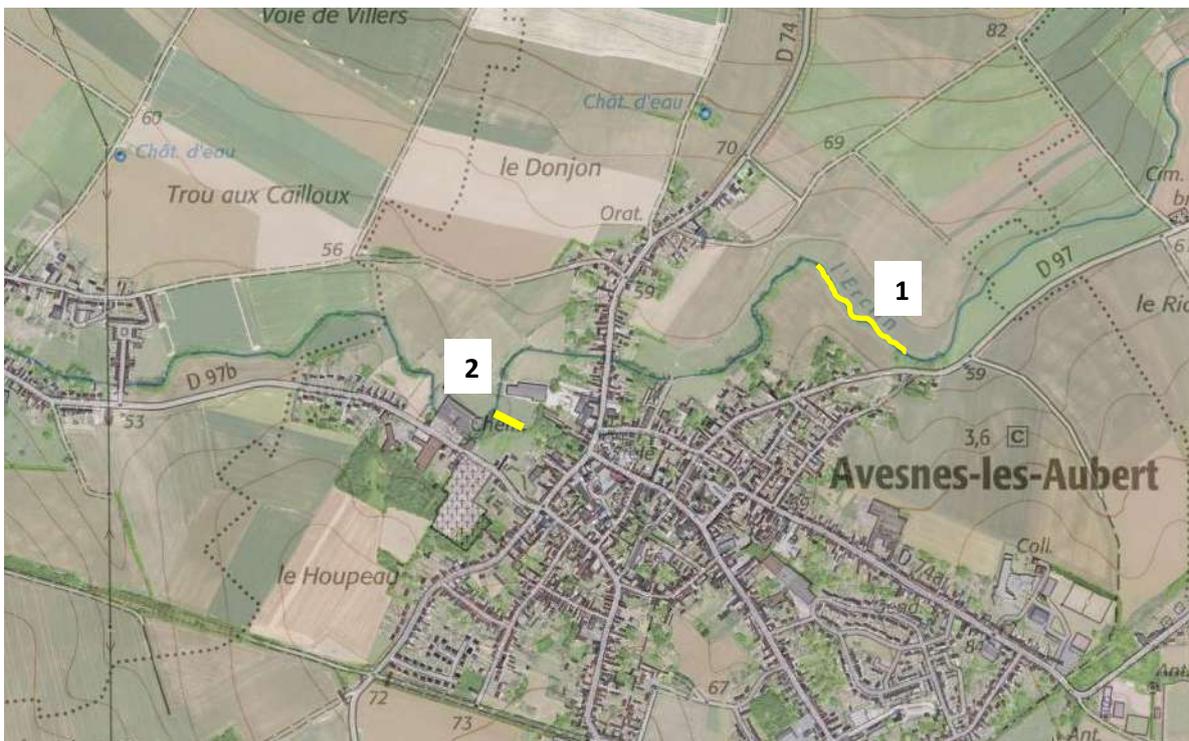
RIVE GAUCHE 300 mètres

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin
Rapport d'activités rivière 2021

TRONCON 3

AVESNES LES AUBERT	ERCLIN
PLANTATION D'UNE RIPISYLVE	250 METRES

LOCALISATION

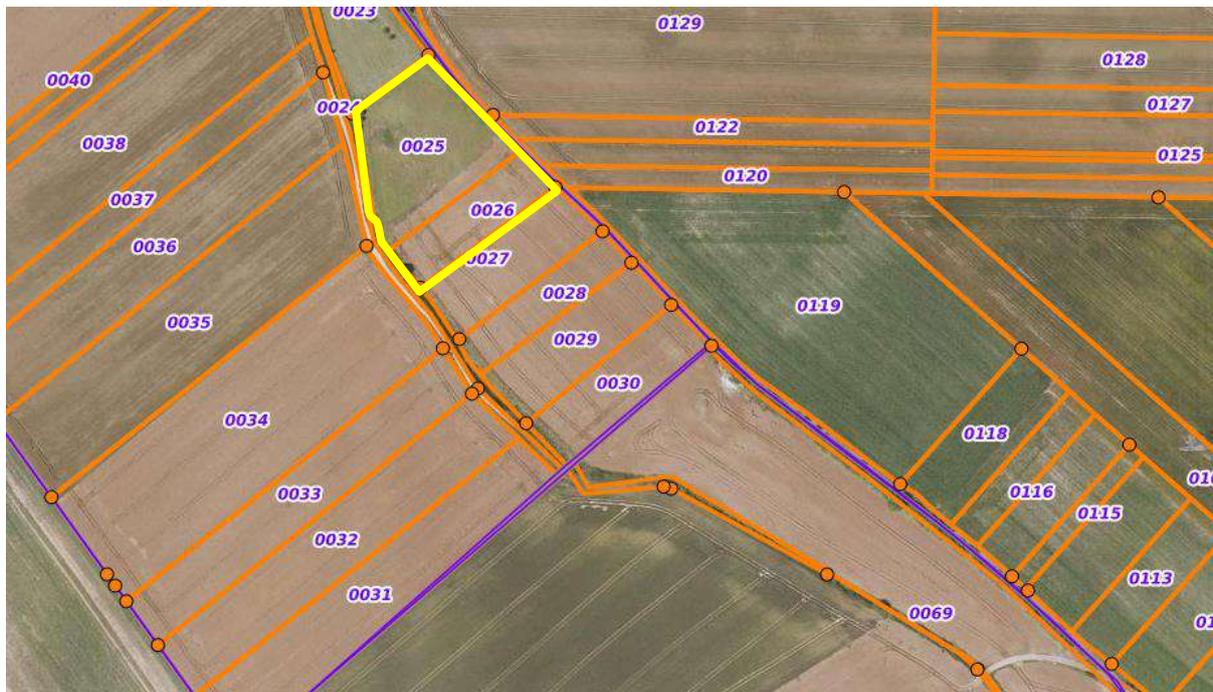
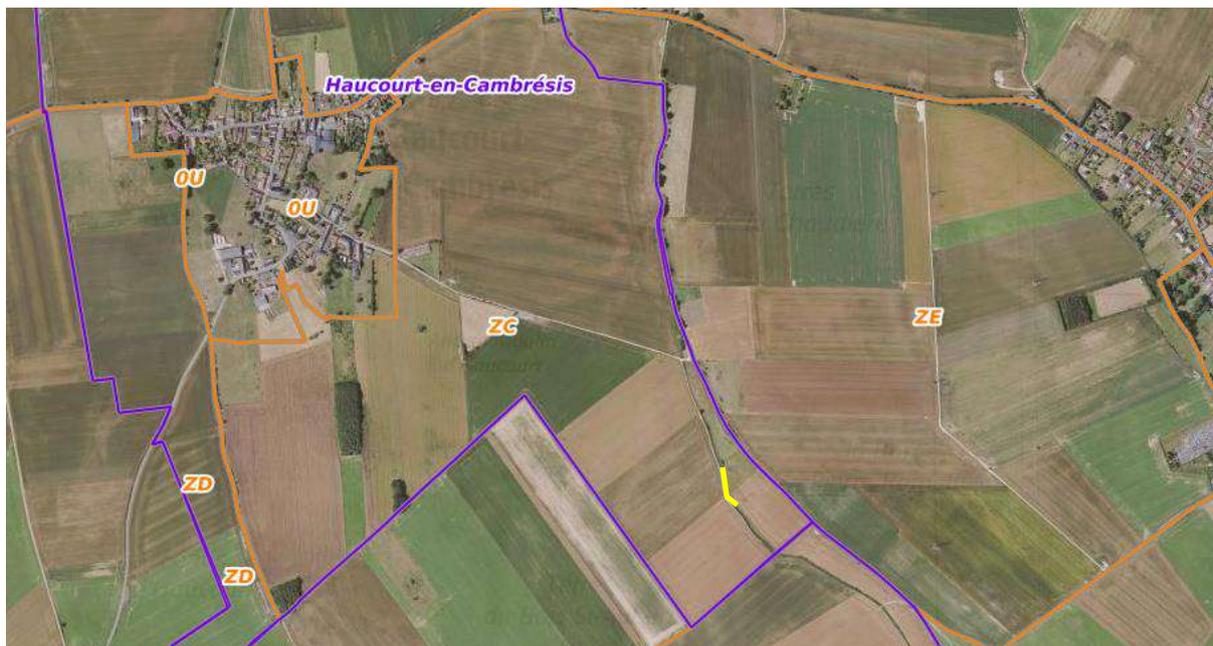


TRONCON 4

Rapport d'activités rivière 2021

HAUCOURT	RIOT D'IRIS
PLANTATION D'UNE RIPISYLVE	115 METRES

LOCALISATION



APPEL A PROJET PLANTATION ET RENATURATION

6. LA LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT AGRICOLE

LES ACTIONS MENÉES SUR LES BASSINS VERSANTS

➤ ENTRETIEN COURANT DES AMÉNAGEMENTS D'HYDRAULIQUES DOUCES EN PLACE

Les aménagements d'hydrauliques douces limitent le ruissellement agricole. Ces aménagements sont vivants et nécessitent donc un entretien régulier pour limiter le développement végétatif et l'emprise foncière.

Cet entretien est aussi indispensable pour maintenir ces aménagements en bon état de fonctionnement.

EXEMPLE DE BERTRY



Les fascines demandent une taille annuelle ou bisannuelle en fonction la pousse. Cette taille permet aussi la recharge des fagots et pérenniser leur pouvoir filtrant.



Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin
Rapport d'activités rivière 2021

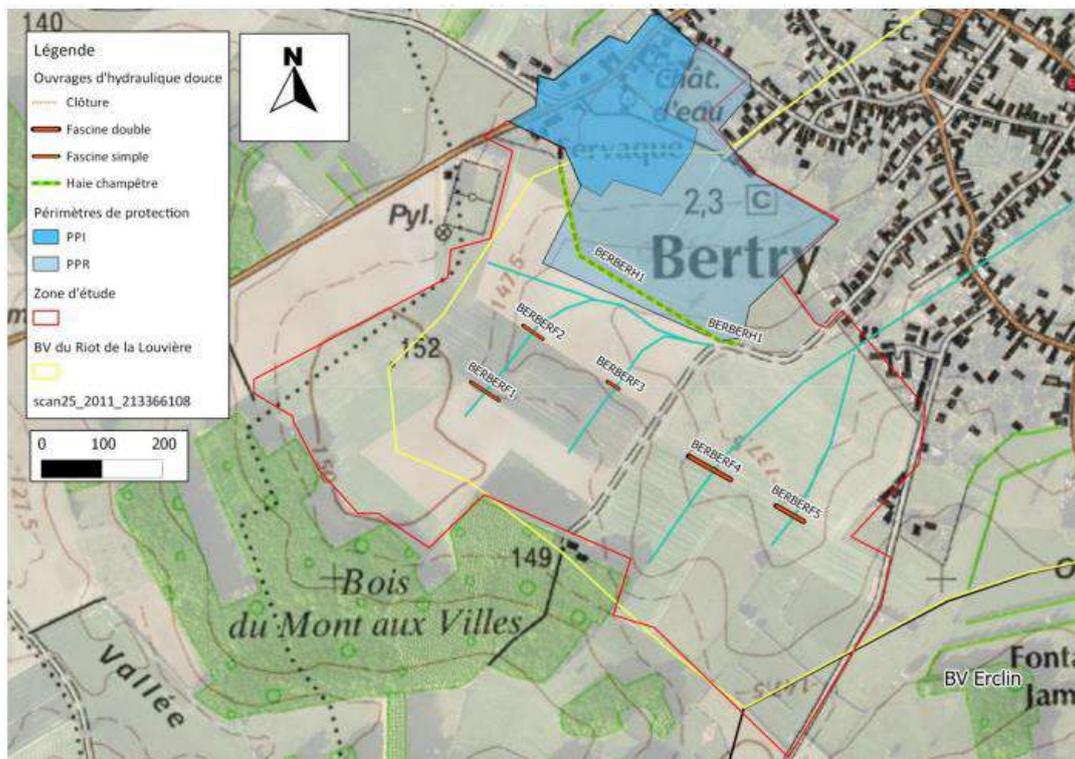


Figure 1: Localisation des ouvrages

7. REALISATION D'UNE ZEC

MAUROIS

ERCLIN

REALISATION D'UNE ZEC

11000 M3 STOCKÉS

LOCALISATION



La commune de Maurois a été impactée par des inondations suite à plusieurs événements climatiques. De fait le SMABE a porté une étude hydraulique qui a recommandé l'implantation d'une zone d'expansion de crue. Cette zone d'expansion de crue permet de stocker près de 11000 m3.



Zec après la crue.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2023_23
Date de la décision :	2023-01-12 00:00:00+01
Objet :	Délibération 2023/23 portant présentation du rapport d'activités du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE) pour l'année 2021
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalité
Identifiant unique :	059-200030633-20230112-2023_23-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200030633-20230112-2023_23-DE-1-1_0.xml	text/xml	960
Nom original :		
2023.23.pdf	application/pdf	6026768
Nom métier :		
99_DE-059-200030633-20230112-2023_23-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	6026768

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 janvier 2023 à 09h37min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 janvier 2023 à 09h37min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 janvier 2023 à 09h37min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 janvier 2023 à 09h37min27s	Reçu par le MI le 2023-01-17